Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 1-2

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à venir et il suffirait d'une grosse récolte pour que l'organisation d'une propagande s'avère nécessaire. Or, soyons logiques, même la SAR ne pourra donner ce qu'ele n'a pas reçu. Nous terminons ce rapport en souhaitant sincèrement de n'avoir offensé personne, notre seule ambition est de développer un service qui, tôt ou tard, devra entrer dans nos mœurs. Encore un grand merci à tous nos collaborateurs qui, par leur travail et leur dévouement, ont aidé à mener à bien le contrôle 1974.

Genève, janvier 1975. *O. Schmid.*

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

FÉVRIER 1975

Une année passe, une autre recommence ! C'est par un soleil radieux et sous un ciel sans nuage que 1975 fit son entrée, et nous avons franchi maintenant cette porte grande ouverte. Que nous réserve cette nouvelle année ? Si l'on en croit certaines rumeurs, les perspectives ne sont guère réjouissantes. Cependant ne nous laissons pas influencer par le pessimisme de certains. C'est une règle qui n'a pas cours chez les apiculteurs qui, chaque fois que renaît le printemps, voient aussi refleurir l'espérance d'une année d'abondance.

Ce n'est certes pas encore le printemps. Nos abeilles sont encore au repos. L'hivernage paraît à ce jour s'effectuer dans de bonnes conditions. La température du début de l'hiver permit de belles sorties.

Bien que l'hiver n'ait certainement pas dit son dernier mot, la cadence et la fuite des jours nous indique que le travail va bientôt reprendre au rucher. Profitez de ce mois de février pour terminer vos travaux de remise en état de votre matériel, ou au montage de matériel neuf. Si vous retapez des ruches ou que vous en fabriquiez des neuves, et que vous effectuez des travaux de peinture afin de vous mettre au diapason des couleurs printanières, veillez à n'employer que de la peinture inoffensive aux abeilles. Profitez encore des longues soirées d'hiver pour parfaire vos connaissances apicoles. En apiculture on n'en sait jamais trop, et même un apiculteur chevronné en apprend toujours. Février est le mois le plus important, surtout vers la fin, pour observer le comportement des abeilles lors de fortes sorties. Attention aux abeilles qui se traînent devant

la ruche sans pouvoir s'envoler, s'agrippent les unes aux autres. On est en présence d'acariose. C'est une redoutable maladie parasitaire, qui ne se décèle qu'au printemps. Il vous faudra alors avoir recours à votre inspecteur qui prélèvera des échantillons en notant soigneusement la ou les colonies atteintes. Ces échantillons seront envoyés au laboratoire afin d'être analysés. Il se peut aussi que vous trouviez des traces de dysenterie. Cette maladie est provoquée soit par les conditions atmosphériques (trop longue claustration), ce qui ne semble pas être le cas cet hiver, soit par un nourrissement tardif au sirop en automne, ou encore si les abeilles hivernent sur du miel de forêt. Ce qui s'est produit dans certaines régions, résultant de la miellée tardive de la saison passée et de la venue prématurée de l'hiver. Il vous faudra aussi vous assurer que les trous de vol ne soient pas obstrués par des abeilles mortes.

Si le temps est vraiment favorable lors d'une grande sortie, toutes les colonies doivent sortir franchement. Si ce ne devait pas être le cas, c'est que la colonie a péri, ou qu'elle est très faible, de toute façon sans valeur. Vous pouvez donc découvrir pour constater la chose. Une colonie périe sera immédiatement fermée. Si une ruche est faible, il faudra, pour éviter tout pillage, réduire les trous de vol à 2-3 cm. S'il y a pillage d'une ruche, vous constaterez une activité anormale. Dans le doute, faites appel à un collègue ayant plus de pratique. Des colonies bien portantes peuvent être importunées si vous entreprenez quoi que ce soit au hasard. Agissez rapidement et tout rentrera dans l'ordre. En plaine, où la température est plus clémente, il est une chose que vous devez surveiller vers la fin du mois, c'est l'état des provisions. Si vous constatez que les réserves ont fortement diminué, vous pouvez, si vous avez de rayons de nourriture en réserve, en introduire un sur le côté. Bien entendu, seulement par temps favorable. Vous pouvez aussi avoir recours au candi. A cette époque les abeilles peuvent déjà se déplacer pour prendre la nourriture. Pour terminer, je vous souhaite au seuil de cette nouvelle année bon courage et persévérance au cas où, malheureusement, pertes et maladies devaient sévir ; qu'elle soit heureuse, bénéfique et fertile.

Frinvillier, le 14 janvier 1975.

Georges Huguenin.

ACHÈTE vieille cire en rayons : Fr. 3.50 le kg.
Paiement comptant.
Adrien Rochat, distillerie, 1343 Les Charbonnières.

Je cherche maturateur avec clarificateur, contenance entre 25 et 50 kg.
S'adresser : Freddy Zahnd, 1965 Savièse. Tél. (027) 2 92 82.